



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

RÉSOLUTION

La Chambre des Députés, vu le rapport de sa Commission des Comptes, approuve les comptes de l'exercice 2021 et prie son Président de transmettre la présente résolution et le rapport de la Commission des Comptes à la Cour des Comptes pour y être enregistrés.

Luxembourg, le 26 octobre 2022

Le Président-Rapporteur,



Marc Lies